



UNITED NATIONS HUMAN RIGHTS SPECIAL PROCEDURES

SPECIAL RAPPORTEURS, INDEPENDENT EXPERTS & WORKING GROUPS

PALAIS DES NATIONS • 1211 GENEVA 10, SWITZERLAND

Mandate of the Special Rapporteur on the situation of Human Rights Defenders

PRIX NOBEL DE LA PAIX 2018 HONORER LES DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS

Paris, 26 septembre 2018 - Le 5 octobre prochain, les membres du comité Nobel révéleront le nom du lauréat du Prix Nobel de la paix 2018. En cette année d'anniversaire des 70 ans de la Déclaration universelle des droits de l'homme¹ et des 20 ans de la Déclaration des Nations unies sur les défenseurs des droits de l'homme², une candidature rassemble de plus en plus de soutiens : celle en faveur des défenseurs des droits humains.

Qui sont les défenseurs des droits humains ?

Les défenseurs sont des femmes et des hommes qui, individuellement ou en association avec d'autres, agissent pacifiquement pour promouvoir et défendre les droits fondamentaux. Dans de nombreux pays, ces personnes le font au péril de leur vie. Nombreuses sont victimes d'actes d'intimidation, de répression, d'arrestations arbitraires, de torture. Depuis 1998, plus de 3 500 défenseurs ont été assassinés³.

Aujourd'hui, certains États cherchent à décrédibiliser les défenseurs et leurs actions, en les assimilant à des opposants au régime politique en place, à des terroristes ou encore à des personnes qui s'opposent au développement économique de leur pays. Les défenseurs des droits humains agissent au contraire pour que les politiques publiques, les activités des entreprises et d'autres acteurs non-étatiques soient repensées afin que les droits fondamentaux de chaque personne soient respectés.

Certains défenseurs des droits humains font la une des journaux, quand ils sont l'objet d'attaques et que leur situation se dégrade de manière dramatique : c'est notamment le cas du cinéaste ukrainien Oleg Sentsov actuellement emprisonné en Russie, de la militante et femme politique brésilienne Marielle Franco, assassinée en mars dernier, de Helena Maleno, poursuivie en justice pour avoir aidé des migrants, ou encore de neuf militants écologistes arrêtés en février dernier en Iran, accusés d'espionnage. La plupart des défenseurs sont des citoyens ordinaires. Ce ne sont pas nécessairement des personnes ayant fait une carrière dans le domaine juridique ou

travaillant dans des organisations non gouvernementales. Ce sont souvent des personnes ou des collectifs qui se sont élevés contre l'injustice et les inégalités, et qui ont décidé d'agir par solidarité et humanisme. En France, les défenseurs de la diversité sexuelle et de genre, les lanceurs d'alerte ou les personnes se mobilisant pour la protection des personnes migrantes font partie des militants prenant fréquemment des positions courageuses et rappelant les engagements de l'État français en matière de droit international.

Pourquoi le Prix Nobel de la paix 2018 ?

Vingt ans après la Déclaration des Nations unies sur les défenseurs des droits de l'homme, le constat est alarmant. De nombreux États cherchent de plus en plus à asphyxier la société civile, placent ses activités sous surveillance, stigmatisent les militants des droits humains et multiplient les représailles à leur encontre. Alors que ces personnes sont précisément celles qui nous protègent des attaques contre la démocratie et les libertés individuelles et contre la destruction de l'environnement, il est urgent de reconnaître leur rôle collectif pour la paix.

Si, dans le passé, d'éminents défenseurs des droits humains se sont vus décerner ce prix majestueux, jamais il n'a été décerné à une communauté d'individus. Or, ce sont très souvent des communautés entières qui se mobilisent pour défendre leurs droits, leur dignité et leur liberté, mettant ainsi en lumière la dimension collective du combat pour les droits humains.

Dans une lettre ouverte⁴, plus de 220 organisations à travers le monde, incluant toutes les grandes organisations internationales de défense des droits humains, ont appelé au soutien de cette candidature. Une pétition circule également sur le site change.org⁵.

Si le Prix Nobel de la paix est décerné à la communauté des défenseurs, Michel Forst, ainsi que les deux précédentes rapporteuses spéciales des Nations Unies, iront le retirer en leur nom.

1. www.un.org/fr/universal-declaration-human-rights/

2. www.ohchr.org/Documents/Issues/Defenders/Declaration/declaration_fr.pdf

3. www.amnesty.ie/remembering-killed-defending-human-rights/

4. <https://peacebrigades.org.uk/open-civil-society-letter-support-nobel-peace-prize-human-rights-defenders>

5. www.change.org/p/human-rights-defenders-for-the-nobel-peace-prize?recruiter=899168509&utm_source=share_petition&utm_medium=email&utm_campaign=undefined



Qui est le Rapporteur spécial des Nations unies sur les défenseurs des droits humains ?

Le rôle de Rapporteur spécial sur la situation des défenseurs des droits de l'homme a été créé en 2000 par la Commission des droits de l'homme (remplacée par le Conseil des droits de l'homme) des Nations unies. Depuis juin 2014, cette fonction est occupée par le français Michel Forst.

Agissant en toute indépendance, le Rapporteur spécial a pour missions principales d'informer sur les risques et menaces auxquels sont confrontés les défenseurs, d'intervenir directement auprès des gouvernements lorsque ces défenseurs sont en danger, mais également de formuler des recommandations pour mieux les protéger. Depuis son entrée en fonction, Michel Forst a su se rendre plus accessible pour les défenseurs, en particulier au travers de nombreuses visites dans différents pays et de son activité sur les réseaux sociaux⁶.

Du 29 au 31 octobre 2018, et notamment sous l'impulsion de Michel Forst, plus de 200 défenseurs des droits humains venus du monde entier se retrouveront à Paris pour le 2^e sommet mondial des défenseurs.

Une délégation issue de ce sommet ira ensuite porter le message des défenseurs devant les instances internationales, notamment lors d'une rencontre de haut niveau à l'Assemblée Générale à New York le 17 décembre 2018.

6. Voir notamment le site dédié à son mandat www.protecting-defenders.org/fr et son compte twitter [@ForstMichel](https://twitter.com/ForstMichel).

Contact presse :

Céline Branaa-Roche
Mail : celine.roche@cncdh.fr
Tel : 06.45.18.72.87